

La pandémie n'est pas terminée : Nous devons demeurer vigilants et assurer notre protection en ce début de deuxième vague

Les autorités sanitaires canadiennes ont prédit très tôt une deuxième vague du coronavirus et, de fait, les cas de COVID-19 sont en hausse dans certaines régions du pays.

Partout, les membres du STTP ont fait un travail remarquable pour empêcher la propagation du virus dans les lieux de travail.

Grâce à vos efforts soutenus pour prendre les mesures nécessaires à votre protection, à celle de vos consœurs et confrères de travail et de la population, nous avons réussi à poursuivre la prestation des services auxquels s'attend la population.

Nous devons continuer à être vigilants afin de prévenir la montée en flèche et la propagation du virus. La meilleure façon d'aplanir la courbe consiste à nous éloigner physiquement (deux mètres de distance), à porter un masque et à suivre les protocoles de lavage des mains.

Nous devons prendre ces mesures pour :

- Nous protéger et protéger nos proches et nos amis;
- Protéger nos consœurs et confrères de travail;
- Protéger notre collectivité;
- Transformer la société afin de créer une économie verte et prospère qui profitera à tout le monde, et pas seulement au 1 % des mieux nantis.

Nous ne pourrons pas y arriver si un nouveau confinement est imposé en raison de la COVID-19.

Nous souhaitons tous voir la fin de cette pandémie.

Les militantes et militants du STTP à tous les paliers et les membres partout au pays ont veillé à ce que les éclusions de la COVID-19 au travail soient traitées rapidement et correctement. Par exemple, deux travailleurs ont récemment reçu un diagnostic positif au bureau de poste de Streetsville à Mississauga, en Ontario.

Postes Canada a fermé l'installation, l'a entièrement désinfectée et a renvoyé chez eux avec salaire tous les travailleuses et travailleurs pour qu'ils puissent s'isoler. Après la désinfection, le bureau de poste a rouvert ses portes, et Postes Canada y a affecté des travailleuses et travailleurs provenant d'autres installations.

Comme le dit si bien la devise du mouvement syndicale : « causer du tort à l'un d'entre nous, c'est causer du tort à tous. » En respectant les protocoles mis en place pour lutter contre la COVID-19, nous pouvons prévenir la transmission du virus et faire en sorte que les gens ne tombent pas malades et ne deviennent pas invalides.

En plus de suivre les protocoles, les membres du STTP doivent être vigilants et continuer de faire pression sur l'employeur pour qu'il assure correctement la protection de tout le monde.

Au cours des six derniers mois, l'attitude et le comportement des membres du STTP ont été remarquables. Vous vous êtes présentés au travail. Vous avez répondu aux besoins de la population. Vous avez protégé vos consœurs et confrères de travail et d'innombrables autres personnes..

Vous n'avez ménagé aucun effort pour assurer la sécurité des lieux de travail, et vos efforts ont porté fruit. Ne relâchez pas la garde maintenant! Ensemble, en continuant de faire preuve de patience et de discernement, nous parviendrons à traverser la crise.

Solidarité,



Jan Simpson
Présidente nationale

2019-2023_Bulletin n° 194
/bk sepb 225 /jrg scfp 1979

